

Par télécopieur et par courrier : 418 648-7980

241

DQ76

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Québec, le 21 février 2007

Madame Lucie Pagé
Transports Canada
Gare Maritime Champlain
901, Cap Diamant, 4^e étage
Québec (Québec) G1K 4K1

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et
des infrastructures connexes**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir les renseignements complémentaires suivants.

C95. Est-ce que le virage qu'aurait à effectuer le méthanier pour se rendre à la jetée représente un changement de course qui pourrait engendrer un problème de manoeuvrabilité et ainsi constituer un enjeu pour la sécurité d'autres usagers du chenal de navigation ou des populations riveraines?

C96. Existe-t-il des normes qui régissent la teneur en soufre du mazout utilisé par les bateaux ou autres embarcations motorisées lors de leur passage dans les eaux territoriales canadiennes?

La commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. M^{me} Annie Déziel